



**PRÉVENTION CAMBRIOLAGES
& VOLS PAR RUSES**

Participation Citoyenne

**POUR PARTICIPER À REPÉRER
LES FAITS INHABITUELS DANS
LE QUARTIER**

**POUR SENSIBILISER SES
VOISINS ET ORGANISER UNE
PRÉVENTION DE PROXIMITÉ**

**POUR RAPPROCHER LA
POPULATION ET LES FORCES
DE L'ORDRE**

**POUR RENFORCER LA
RÉACTIVITÉ DE LA POLICE
NATIONALE ET MUNICIPALE**

**Vous aussi, rejoignez le dispositif
de participation citoyenne !**



#sgdb91

@villesgdb91

Madame, Monsieur, chers amis
Génovéfains,

À Sainte-Geneviève-des-Bois, nous agissons résolument pour garantir la tranquillité publique de tous. C'est le sens de la création de la Police Municipale en 2019, et de son renforcement depuis. C'est également la volonté qui a prédestiné à l'extension du réseau de vidéoprotection qui comptera d'ici fin 2022 près d'une centaine de caméras.

En étroite collaboration avec la Police Nationale, dont les effectifs au Commissariat de la ville ont été particulièrement accrus, la Municipalité lance le dispositif de « Participation Citoyenne ». Nous invitons tous les Génovéfains à en devenir les référents dans leur quartier.

Ce dispositif vise à sensibiliser les riverains sur les bonnes pratiques à avoir, à prévenir les phénomènes de délinquance en repérant les faits inhabituels, et à rapprocher la population et les forces de l'ordre. Il ne vise pas pour autant à se substituer à leur action.

Comptant sur votre participation active pour garantir la tranquillité de chacun,

Bien fidèlement,

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération

LA PARTICIPATION CITOYENNE, C'EST QUOI ?

- UN DISPOSITIF VISANT À PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES, INCIVILITÉS, ESCROQUERIES... avec l'appui et sous le contrôle de l'État.
- C'EST UN RÉSEAU DE SOLIDARITÉ DE VOISINAGE AVEC DES CHAÎNES DE VIGILANCE STRUCTURÉES AUTOUR D'HABITANTS D'UNE MÊME RUE OU D'UN MÊME QUARTIER.

LE RÔLE DE CHACUN

LA VILLE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

- ANIMER LES RÉUNIONS PUBLIQUES POUR INFORMER LES RÉFÉRENTS SUR LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION (INFORMATIONS SUR LES BONS RÉFLEXES). Le réseau des Référents est animé par la Police Municipale qui est l'interface entre les habitants et la Police Nationale (en cas d'urgence, toujours faire le 17) et remonte les faits inhabituels repérés par les habitants.

LE RÉFÉRENT PARTICIPATION CITOYENNE

- FACE À UN ÉVÉNEMENT SUSPECT ET PRÉSENTANT UN CARACTÈRE D'URGENCE, CONTACTER LES FORCES DE L'ORDRE : APPEL AU 17 (NOTAMMENT EN CAS DE FLAGRANT DÉLIT).
- DÉLIVRER LES MESSAGES DE PRÉVENTION DONNÉS PAR LA POLICE NATIONALE / MUNICIPALE AUX HABITANTS DU QUARTIER.
- REPÉRER LES FAITS INHABITUELS ET PRÉVENIR LA POLICE MUNICIPALE AU 01 69 46 80 21.
- INFORMER SES VOISINS ÉGALEMENT.
- LES RÉFÉRENTS NE SE SUBSTITUENT PAS À LA POLICE NATIONALE.



Pour devenir référent, contactez la Police Municipale
par téléphone au 01 69 46 80 21 ou
par mail à participation-citoyenne@sgdb91.com

Quelques conseils de
prévention pour lutter
contre les cambriolages